



Compte rendu du conseil municipal

Séance du vendredi 7 avril 2023

Le 7 avril 2023 à 19h30, le Conseil Municipal de la commune de SOMMAING, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le salon d'honneur de la mairie, sous la présidence de Roland SALENGRO, Maire.

Présents : M. SALENGRO Roland, Maire. Mmes BERTON Dominique, DEHIÈRE Aurélie, DESOMBREUX Clarisse, DUPART Marlène, MM. LENOIR Christian et DUFOUR Frédéric.

Absents excusés :

M. MAUZÉ Jean-François a donné procuration à Mme DEHIÈRE Aurélie

Absents non excusés :

M. GABELLE Simon

M. DELHAYE Guillaume

Nombre de membres :

- Afférents au Conseil Municipal : 10
- Présents : 7
- Représentés : 1
- Absents non représentés : 2

Date de la convocation : 03/04/23

Date d'affichage : 03/04/23

Objet des délibérations

1. Vote du budget primitif 2023
 2. Délibération (ajoutée en début de séance) portant motion contre le projet de parc éolien dit « extension de la chaussée Brunehaut » porté par la société « les Vents du Solesmois 2 » (BORALEX)
- Questions diverses

| |
|---|
| Approbation du compte-rendu de la réunion de conseil du 24 mars 2023 |
|---|

Le compte-rendu est validé par le conseil : 7 voix pour, à l'unanimité des présents ou représentés pouvant voter.

| |
|-------------------------------------|
| Vote du budget primitif 2023 |
|-------------------------------------|

Cette délibération annule et remplace la précédente qui a été votée le 24 mars dernier. L'annulation de la délibération est liée à la non-prise en compte des restes à réaliser dans le budget primitif 2023 suite à un problème du logiciel comptable (NFI).

Il est présenté au Conseil les grandes lignes du budget principal de la commune pour 2023 en vue de son

approbation et il est proposé le vote par chapitre selon les tableaux et les annexes joints à la présente délibération.

| <i>INVESTISSEMENT</i> | DEPENSES | RECETTES |
|---|-----------------|-----------------|
| Voté en 2023 y compris le compte 1068 | 292 500.00 € | 360 929,76 € |
| Solde d'exécution reporté R001 | | 8 045.28 € |
| Restes à réaliser de l'exercice précédent | 76 475.04 € | |
| TOTAL INVESTISSEMENT | 368 975.04 € | 368 975.04 € |
| <i>FONCTIONNEMENT</i> | DEPENSES | RECETTES |
| Crédit de fonctionnement au titre de 2023 | 265 476.08 € | 215 553.48 € |
| Résultat de fonctionnement reporté R002 | | 49 922.60 € |
| TOTAL FONCTIONNEMENT | 265 476.08 € | 265 476.08 € |

Le budget primitif 2023 est adopté à l'unanimité des présents ou représentés pouvant voter, soit 8 voix pour.

Délibération portant motion contre le projet de parc éolien dit « extension de la chaussée Brunehaut » porté par la société « les Vents du Solesmois 2 » (BORALEX)

M. le maire présente le projet porté par la société « Les Vents du Solesmois 2 » qui prévoit la construction de 2 éoliennes supplémentaires sur les communes de Haussy et Saulzoir, en plus des 15 éoliennes déjà existantes ou en cours de construction.

De plus, si ce projet devait se réaliser, ces éoliennes seraient probablement raccordées au poste source de Famars avec un passage des câbles de raccordement par la commune de Sommaing.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité des présents ou représentés pouvant voter, soit 8 voix pour, la motion contre le projet de parc éolien dit « extension de la chaussée Brunehaut » porté par la société « les Vents du Solesmois 2 » (BORALEX) et, plus généralement, contre tout projet qui n'entrerait pas dans le cadre du plan communautaire en faveur des énergies renouvelables.

Questions diverses

- Restitution de l'audit énergétique de la maison des associations (le 4 avril)
- Réunion du groupe de travail pour la rénovation de la maison des associations (8 avril)
- Installation d'un marchand de légumes tous les jeudis de 13h à 16h à compter du 6 avril de 13h à 16h.
- Révision en cours du Plan Communal de Sauvegarde (PCS)
- Course cycliste Paris-Roubaix le dimanche 9 avril (passage par la rue de Denain)

- Parcours du cœur à Bermerain le dimanche 23 avril
- Course cycliste « 4 Jours de Dunkerque » le vendredi 19 mai (passage par la rue de Denain)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00.